

UN DOSSIER DE LOCATION LABELLISÉ PAR L'ÉTAT POUR TROUVER LE LOGEMENT DE SES RÊVES

CLAIR - COMPLET - COHÉRENT



Un dossier de qualité numérisé

Transmettez aux
propriétaires en un clic,
un dossier clair, complet
et cohérent pour
maximiser vos chances.



Votre futur.e propriétaire rassuré.e

Après une batterie de
tests par nos opérateurs,
votre dossier est labellisé
par l'État.



Des informations protégées

Des documents
recouverts d'un filigrane
pour vous protéger
contre la fraude et des
informations à supprimer
quand vous le souhaitez.



DossierFacile est un service public gratuit qui vous
accompagne dans toutes les étapes de création
de votre dossier de location.



Pour le constituer, flashez le QRCode ou rendez-vous sur le site
www.dossierfacile.fr

Constituer son dossier en 3 étapes

1 Je télécharge mes pièces

DossierFacile vous demande les pièces nécessaires et rien que celles-là !

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Justificatif de situation professionnelle
- Justificatif de ressources
- Avis d'imposition
- Justificatif de garant(s)



2 DossierFacile valide mon dossier

Nos agents vérifient votre dossier et vous aident à le corriger si besoin.

3 Mon dossier est prêt à être envoyé

Votre dossier est alors sécurisé sous forme de lien URL ou au format PDF. Il ne vous reste plus qu'à l'envoyer aux propriétaires !



DossierFacile, c'est pour qui ?

Toutes les personnes à la recherche d'un logement, quels que soient leur nationalité, leur âge, leur situation professionnelle et désireuses de créer un dossier de location béton.

La seule condition : fournir tous les documents nécessaires à la création de votre dossier !

Déjà 116 000 Dossiers labellisés grâce à DossierFacile

Pour créer votre dossier de location, rendez-vous sur www.dossierfacile.fr ou contactez-nous à l'adresse contact@dossierfacile.fr pour toute question.

@dossierfacile.fr



@dossierfacile

